



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Civaux-non-respect>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Civaux : Non-respect de la conduite à tenir à la suite du dysfonctionnement d'une vanne**

7 juin 2011

France : Civaux : Non-respect de la conduite à tenir à la suite du dysfonctionnement d'une vanne

Le 7 juin 2011, l'exploitant de la centrale de Civaux a constaté qu'il n'avait pas respecté la conduite à tenir imposée par les spécifications techniques d'exploitation (STE) lorsqu'une vanne du circuit d'injection de sécurité est défailante.

Le circuit d'injection de sécurité permet, en cas d'accident, d'introduire de l'eau borée sous pression dans le circuit primaire afin d'étouffer la réaction nucléaire et d'assurer le refroidissement du cœur.

Le 30 mai 2011, à l'issue d'un contrôle périodique d'une vanne appartenant au circuit d'injection de sécurité, le service chargé des activités de maintenance a constaté l'absence d'un boulon et le desserrage de quatre autres boulons au niveau de la commande à distance de la vanne qui en possède huit.

Du fait de ces écarts, une section du circuit d'injection de sécurité aurait pu être inopérante en cas d'accident nécessitant sa mise en œuvre.

Dans cette situation, les STE imposent que la vanne soit réparée sous trois jours à partir du moment où elle est détectée inopérante.

La vanne n'a finalement été réparée que le 8 juin 2011. Les écarts de boulonnerie constatés dateraient de la construction de la centrale.

Pour consulter l'avis d'incident publié par l'ASN :

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incidents-des-installations-nucleaires/Non-respect-de-la-conduite-a-tenir-a-la-suite-du-dysfonctionnement-d-une-vanne>